

Lycée : Chatel confirme sa réforme

Luc CHatel a présenté le 19 novembre les principes de la réforme du lycée général. Peu de modifications par rapport au texte que le Café vous a présenté le 13 novembre si ce n'est la place de l'économie (tous les élèves de seconde devront prendre soit SES soit économie-gestion) et des précisions sur la répartition horaire des disciplines. Un sujet sur lequel planent encore des zones d'ombre.

Orientation. Le ministre souhaite assurer "une meilleure orientation" et faire de la seconde une "vraie classe de détermination". Cela passe par le choix en seconde de deux enseignements de spécialité d'1h30 hebdomadaire, l'un au moins doit être S.E.S. ou économie gestion. Les programmes seront ajustés. Certaines disciplines (LV3, langues anciennes, EPS, arts du cirque) seront maintenues au format actuel. L'information des élèves sera améliorée grâce à l'accompagnement personnalisé. Des stages en entreprise pourront avoir lieu dans l'année scolaire. Enfin la réorientation en première sera possible grâce à un tronc commun d'enseignement qui atteindra 60% de l'horaire. Il comprendra français, histoire-géo, LV1 et LV2, EPS et ECJS. Des stages passerelle permettront de changer d'orientation.

Accompagnement spécialisé. Chaque élève disposera de deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé de la 2de à la Tale. Il comprendra de l'aide, du perfectionnement ou des travaux en autonomie (mais les TPE sont aussi maintenus en 1ère) et aura lieu en petits groupes. Ce qui est nouveau c'est sa conception : l'équipe pédagogique définira un projet d'utilisation des 2 heures. En 2de et 1ère, l'accompagnement "est organisé de manière transversale". En terminale il est mis en œuvre dans les enseignements de spécialisation. Un tutorat est proposé aux élèves volontaires. Il est assuré par des profs volontaires, des CPE ou des documentalistes.

Initiative et responsabilisation des élèves... et des profs. Nouvelle règle : les établissements disposeront d'un volume horaire pour répondre aux besoins des élèves. Ce volume sera pris sur les horaires de dédoublement (sauf ECJS) : les heures sont maintenues mais globalisées. L'équipe pédagogique répartit ces heures pour constituer des groupes à effectifs réduits en fonction des besoins. "C'est l'équipe elle-même qui élabore le projet d'accompagnement personnalisé. Il est soumis au conseil pédagogique avant d'être présenté au C.A.". Elle "arrête un projet d'utilisation" de ces heures et des 2 heures d'accompagnement personnalisé. Ce projet est soumis au conseil pédagogique et au C.A. "Le projet pédagogique arrêté pour l'utilisation de ces heures peut prévoir un cadre autre qu'hebdomadaire".

Les langues. Les horaires de LV1 et LV2 sont globalisés pour faciliter l'enseignement par groupes de compétences. La série L devient "série de l'excellence linguistique". L'enseignement est "complété par une approche plus culturelle des langues avec un enseignement de littérature étrangère en langue étrangère". Possibilité d'apprendre 3 langues. Chaque établissement doit nouer un partenariat avec un établissement étranger.

La culture est "dynamisée" dans l'établissement. Un "réfèrent culture" est choisi dans le lycée. Un enseignement d'histoire des arts a lieu dans tous les niveaux du lycée avec l'aide de tous les enseignants. Chaque établissement est invité à renouer avec les concurrents.

La classe de seconde bénéficie de ces choix. Les élèves gardent une semaine bien chargée avec 4h de français, 6 d'histoire-géo, 5h30 de langues (volume unique pour les deux langues), 4 de maths, 3 de physique-chimie, 1h30 de SVT, 2h d'EPS, 0,30 d'ECJS. A cela s'ajoutent 2 h d'accompagnement personnalisé et 2 x 1h30 d'enseignements d'exploration (dont au moins SES ou éco-gestion). Les autres enseignements d'exploration sont les SMS, biotechnologies, physique et chimie d laboratoire, littérature et monde contemporain, sciences de l'ingénieur, méthodes et pratiques scientifiques, conception d eproduits industriels, arts (danse etc.). Total 28h30.

En première le tronc commun atteint 60% de l'horaire. On a donc les mêmes horaires en français (4h), histoire-géo (4h), LV1 et 2 (4h30), EPS (2h), ECJS (0,30). **En ES**, l'enseignement de spécialisation concerne les maths (3h), les sciences (1h30) et les SES (5h). **En S** le niveau en sciences est renforcé, c'est ce qui explique que les maths ne font pas partie du tronc commun. On trouve 4h de maths, 6h de sciences. A cela s'ajoutent les TPE (1h) et , avec l'accompagnement on atteint 28h. **En L**, il y a 1h30 de sciences, 2h de littérature, 2h de littérature étrangère en langue étrangère, 3h à choisir entre arts, arts du cirque, maths, LV3, approfondissements langues, langues anciennes. Total 26h30.

La terminale voit un enseignement différencié. En S, on trouve 3h de philosophie, 4 de langues, 2 d'eps, 0h30 d'ecjs, 6h de maths, 5h de physique, 3h30 de SVT ou sc de l'ingénieur, 2 h de spécialité (maths, physique, svt, informatique et sciences du numérique). L'histoire géo est optionnelle (2h). En ES, la philo passe à 4h, l'histoire géo garde 4h; LV1 et 2 4h, EPS 2h, Ecjs 0,30, maths 4h. L'enseignement de spécialité (1h30) concerne maths appliquées, sciences sociales. En série L, la philosophie passe à 78h, histoire 4h, LV 1 et 2 en 4 h, eps 2h, ecjs 0,30, littérature 2h, littérature étrangère 1h30. Suivent 3h d'enseignement de spécilaité : arts, maths, approfondissement de langues, droit et grands enjeux du monde contemporain.

"Les séries STI et STL sont rénovées" dit le document. Mais c'est leur seule mention. Il ne dit pas comment évolue la filière STG. Mise en œuvre à la rentrée 2010 pour la seconde.

Les bouleversements des horaires enseignants sont faibles, si on tient compte du fait que les heures en dédoublement sont globalisées et attribuées en fonction du projet local.

Le nouveau lycée

La réforme au 10 novembre

